

Deuxième degré enseignement technique de transition -- 3^{ème} et 4^{ème} années

Notre école organise également, après le premier degré désormais commun à tous, de l'enseignement secondaire technique de transition. Il ne prépare pas directement à une profession déterminée: il donne une formation générale, à travers la maîtrise de connaissances et de compétences dans tous les domaines essentiels. Il prépare aux études supérieures. Il est cependant destiné à des élèves ayant déjà une idée plus précise du domaine dans lequel ils envisagent leurs études. En effet, l'option choisie est proposée à raison de 7 à 8 périodes par semaines.

Un choix est possible à partir de la 3^{ème} année, non combinable avec le projet immersion débuté en 1^{ère} commune :

Deuxième degré enseignement technique de transition 3^{ème} et 4^{ème}

V Informatique

Projet immersion linguistique

Cette grille n'est pas combinable avec le projet d'immersion linguistique.

3^{ème} et 4^{ème} Technique de Transition -- Grille V : Informatique
V Informatique

Formation commune	25 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Mathématique	5
Sciences 3	
Biologie	1
Chimie	1
Physique	1
Langue moderne I Anglais	4
Education Physique	2

Formation optionnelle obligatoire	7 périodes
Informatique	4
Traitement de problèmes techniques	1
Laboratoire d'informatique	2

Activité complémentaire obligatoire	2 périodes
Langue moderne II Néerlandais	2

Total
34 périodes